L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 NOVEMBRE 1872. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 16 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Francis Fernandez, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—La bâtisse coin St-Louis et Chartres (Petite Bourse), et un magasin en brique, rue Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti.

Par S. Gumault, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Deux jolies Maisons neuves au faubourg Treme.

Par Placide J. Spear, au No 44, Passage de la Bourse—Livres.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos 41 et 43 de la rue Vieille-Levée—Vaste assortiment de bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Murphy, rue Front, entre Lafayette et Girod—649 barils bœuf mess.

Par Vincent & Cie., à leur salle d'encan, rue Decatur—Habillements d'hiver, articles de toilette pour hommes, et chapeaux.

Par R. Derbes—A 2 heures P. M. au No 251 rue Trémé, entre Ursulines et Bayou, un lot de meubles.

ATTENTION!

Vente de gages non réclamés.—M. P. J. Spear, encanteur, vendra aux enchères publiques, mardi 19 novembre, en salle commençant à 10 heures et demie du matin, un grand stock de diamants, montres, chaînes, pièces d'argenterie, fusils, pistolets, lorgnettes, instruments de musique, etc., etc. Nombre de montres en or venant des plus fameux fabricants. Parmi les diamants il y en a de très hauts prix; beaucoup de bijouterie ce que bracelets, broches, boucles d'oreilles, bagues, etc., seront aussi offerts à l'encan, et le public peut aller examiner les articles qui sont tous garantis. Il y a là non seulement de bons gains à faire, mais aussi une fortune avec un faible capital. Que d'objets seront vendus à bon marché—ce pour peu de chose! Nous croyons rendre service aux marchands de la ville et de la campagne en les soigeant à assister à cet encan qui se fera au bureau de prêts de Hart, rue St. Charles No 67, au coin de la rue Gravier. 2f

SPECTACLES.

Samedi, 16 novembre 1872

OPÉRA.—A midi et le soir. Les Jurons de Cadillac. Au Prime Actp. Un Mari dans du Coton, comédies. Jobin et Nanette, vaudeville. Le soir: Frou-Frou, drame.

ACADÉMIE.—A midi et le soir. Troupe Royale des Japonais et Marshall.

ST CHARLES.—Grande matinée. Le soir, Ireland and America et Colored Help

LYCEUM HALL.—Faire au profit des Orphelines du Mont-Carmel.

Revue des Journaux.

L'absence de remords chez les partis! Tel est le thème que développe le *Picayune*. Les partis n'ont pas de remords, dit-il, parce que les masses n'ont pas de conscience active et parce qu'elles ne se laissent gouverner que par deux mobiles: l'intérêt et la passion, et cela par cette raison qu'aucune responsabilité ne s'attache à leurs actes. Le *Picayune* cite l'exemple de Webster, de Tyler, de Seward et d'Horace Greeley comme preuve de l'ingratitude des partis. Seward et Greeley sont, notamment, ceux qui ont le plus fait pour le parti républicain et on sait comment le premier a été rejeté et comment le second vient d'être traité.

Le *Picayune* paraît vouloir se borner au rôle de chroniqueur dans le débat qui s'est élevé au sujet de la commission des retours.

Le *Times* s'efforce de faire comprendre aux conservateurs de la Nouvelle-Orléans l'importance du conflit auquel donne lieu la composition de la commission des retours; nous avons suffisamment exposé les faits sans qu'il soit nécessaire d'y revenir, et nous avons déjà répondu aux remarques du *Times* à l'adresse de l'*Abeille*.

Le *Republican* consacre son attention à l'importation des sucres étrangers, et il se prononce pour la réduction des frais et redevances dont sont grevés les sucres importés et pour des démarches tendant à obtenir la diminution des droits perçus dans les colonies espagnoles sur les grains et les farines des Etats-Unis. Quant aux droits sur le sucre, le *Republican* pense que nos planteurs seraient heureux de les voir maintenir à 30 0/0. Il ne traite pas la véritable question sur ce point: celle du droit sur les basses sortes de sucre et les mélasses.

Le *Republican* analyse le rapport lu à la Chambre de commerce sur un projet de canal du Fort St-Philippe au golfe. C'est la reprise d'un projet très ancien déjà et souvent remis à l'étude. Le projet fut l'objet d'un mémoire étendu, émanant de MM. Montaigu et Lamulonière, en 1860. Mais, comme tous les projets de canaux partant du Mississippi, il présente une objection qu'on n'a pas encore détruite, celle de la formation inévitable d'une barre.

Le *Republican* a quelques autres articles sur des sujets étrangers à la politique et seulement deux petits paragraphes sur la question du jour, dans laquelle il paraît prendre une attitude expectante.

Le *National Republican* publie une longue mais faible plaidoirie sur ce qu'il appelle le dernier coup de pied de Warmoth. Il discute les motifs du gouverneur mais ne va pas jusqu'à contester son droit de destituer Herron. La polémique de ce journal contre le *Times* n'est pas davantage convaincante, car elle n'établit qu'une chose, c'est que ce journal a eu tort de dire que le gouverneur a organisé la commission, rempli les vacances, etc. Les erreurs du *Times* ne changent pas les faits et c'est sur les faits que la décision devra être rendue.

Le *National Republican* nous apprend que la pseudo-commission des retours, composée du secrétaire d'Etat destitué, de MM. Lynch, Longstreet et Hawkins, à élu M. Lynch président, et M. George E. Bovee secrétaire. Il ne dit pas si MM. Herron et Bovee se sont embrassés. Il faut avouer que nous vivons dans des temps étranges et que nous assistons à de bien singuliers rapprochements.

LE PATRIOT.—Nous regrettons d'apprendre que le *Patriot*, organe démocratique publié à Washington, est mis en vente. La réélection du général Grant a décidé les propriétaires de cette feuille à renoncer à leur entreprise, qui n'a pas obtenu tout le succès qu'elle méritait. Le *Patriot* était un journal bien rédigé, conduit dans un excellent esprit et nous le verrons avec peine disparaître de la liste de nos échanges. Il avait seulement deux ans d'existence.

FROU-FROU—Ce soir, à l'Opéra.

Retenez vos places de bonne heure.

☞ Aujourd'hui, à midi, première matinée.

GALERIE DE PEINTURE.—La plus belle salle de tableaux qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans s'ouvrira samedi prochain 16 novembre. On dit qu'il y a parmi ces tableaux des choses magnifiques et dignes d'attirer l'attention des connaisseurs. Nous les engageons donc à aller visiter cette galerie rue du Canal 122 où est l'établissement de la Compagnie d'Orfévrerie Orolde.

OCCASION RARE POUR ACHETER DES PIANOS A BON MARCHÉ.—C'est avantage est offert par M. L. Grunewald, dont le vaste magasin, rue du Canal 129, contient nombre de pianos des meilleures fabriques. On peut acheter ces pianos à très bon compte et aux conditions les plus favorables. Allez examiner ces instruments et demandez les prix.

☞ Jos. B. Hubbard a en magasin, pour Noël prochain et Pardido, au plus bas prix de la ville, les meilleure lits à sommier qui aient jamais été inventés à la Nouvelle-Orléans.

FROU-FROU—c'est-à-dire foule, ce soir, à l'Opéra. Hâtez-vous de prendre vos billets.

☞ Aujourd'hui, à midi, matinée.

—Le fils de M. Pradhomme vient d'avoir un jour de sortie.

Son père l'emmène au Palais-de-Justice.

—Papa, dit tout à coup l'héritier de cet honnête de bien, quelle différence y a-t-il donc entre les jurisconsultes et les avocats?

—Mon fils, les jurisconsultes s'occupent de faire la loi, les avocats de la refaire.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Quatre comédies en un acte composent le programme de la première matinée de la saison qui a lieu aujourd'hui, à midi. Entrée 50 cents et 25 cents pour les troisièmes.

Frou-Frou, comédie en 5 actes de MM. Meilhac et Ludovic Halévy, que l'on donne ce soir pour la première fois à la Nlle-Orléans, a fait sensation à Paris. Nous ne nous rappelons qu'imparfaitement l'analyse que nous en avons lue dans les journaux. *Frou-Frou*, comme son nom l'indique, est une élégante de Paris que le soin de ses chiffons absorbe tellement, qu'elle en oublie tous les autres intérêts et devoirs de l'existence et qu'il faut presque une catastrophe pour la rappeler à ses devoirs. Madame Miller remplira le rôle de Gilberte Frou-Frou, M. Schaub celui de Brigard, et M. Molina celui de Henri de Sartoys.

Demain, dimanche, le spectacle comprendra huit actes: la *Dame de St-Tropez*, drame en 5 actes, et le *Supplice d'un homme*.

Nous publierons demain, dimanche, notre première revue théâtrale que divers obstacles nous ont fait retarder de plusieurs jours.

DERNIÈRE MODE PARISIENNE.—La dernière mode est toujours la plus belle et c'est par là que se distinguent les chapeaux que viennent de déballer MM. Hebert-Miret et Pinsard, rue du Canal 149. Ces chapeaux pour dames sortent de la maison Lauvo à Paris et ont une grande élégance.

HABITS ET LINGE D'HIVER.—Nous engageons les mères de famille, les gardiens et tuteurs, à aller examiner le stock d'habits et de linge d'hiver que M. B. T. Walshe, rue du Canal, 110, a mis en vente pour les enfants et les jeunes garçons. On ne peut rien voir de plus nouveau ni de plus élégant. M. Walshe a aussi du linge pour hommes et ses prix sont très modérés.

FROU FROU—Le grand succès parisien, ce soir, à l'Opéra. Allez-y tous.

☞ Première matinée, aujourd'hui, à midi.

CHARBON. CHARBON.—Ou ne dira plus que l'hiver approche: il est venu et bien venu, et son arrivée se fait sentir d'une rude manière. Mais la maison H. C. Tyler, rue Carondelet No. 9, a du charbon de Pittsburg, de l'Anthracite et du Cannel qu'il fait, sur demande, délivrer au plus bas prix du marché, dans tous les quartiers de la ville. Le Pittsburg offert par M. Tyler est excellent pour les familles, auxquelles il promet une bonne mesure. A un semblable charbon le froid ne résiste pas.

PITTSBURG, ANTHRACITE, CANNEL.—Il fait froid, très froid, et il n'est plus permis d'attendre encore pour faire provision de charbon. MM. Beals & Laine, rue Carondelet, No. 30, en offrent aux prix les plus modérés et d'excellent. On nous assure que leur Pittsburg et leur Cannel anglais sont des plus flambants et qu'ils jettent une chaleur extraordinaire. On nous assure encore que les charretées de 10 barils que la maison Beals & Laine envoie dans tous les quartiers de la ville sont très fortes et que leur mesure donne toujours complète satisfaction. Voyez l'annonce.

FROU-FROU a été joué à Paris trois cents fois de suite. C'est la pièce à succès du jour. Allez l'entendre ce soir, à l'Opéra.

☞ Aujourd'hui, à midi, matinée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le bal de l'Hôtel St-Louis a réalisé tout ce que l'on pouvait attendre d'une fête, donnée sous les auspices des femmes les plus distinguées de la société louisianaise.

Il a été tout simplement splendide.

Une affluence immense, des toilettes élégantes, l'entrain le plus vif, tels sont les points caractéristiques de cette belle réunion, qui prendra place au rang des fêtes les mieux organisées et, pour tout dire, les plus brillantes que l'on ait données à la Nouvelle-Orléans.

Dès neuf heures, de nombreuses voitures, des divers quartiers de la ville, ont commencé à amener les invités; et jusqu'à onze heures les abords de l'Hôtel ont présenté le spectacle d'une animation peu commune.

Le coup-d'œil des deux grands salons était presti gieux; l'aspect de la salle de bal tenait de la féerie. Ce qu'il y avait là de femmes élégantes, de toilettes exquises, de parures, de grâce et de richesse en un mot, ne saurait se dire.

Les vastes galeries de la vérandah, converties en un jardin d'hiver, tout parfumé de senteurs odorantes, éclairées *a giorno* par des lanternes vénitiennes jetant sur les massifs de feuillage les reflets de leurs feux multicolores, offraient, pour le plaisir des yeux, le plus aimable spectacle, et ménageaient aux promeneurs un lieu plein de charme.

On a dansé dans la salle à manger. Un excellent orchestre, sous la direction de Kerkel, de l'Opéra, a communiqué aux danseurs cet entrain que les rythmes nets et bien soutenus ont toujours le don d'exciter.

A minuit, les portes de la rotonde se sont ouvertes à deux battants, pour le souper. Cette vaste salle, aux belles proportions, et dont l'ordonnance atteint au grandiose par la simplicité, était resplendissante. Du haut de la corniche qui règne au-dessous de la coupole une rangée de globes pressés inondaient la salle de leurs clartés, et les belles fresques de Canova, sous un flot de lumière, mettaient en saillie leurs profils délicats.

Cinquante tables attendaient les convives. En quelques instants, elles ont été occupées jusqu'à la dernière; bientôt, les bouchons de champagne se sont mis à sauter avec un entrain des plus vifs.

La fête s'est prolongée jusqu'au matin.

C'est avec un plaisir qui sera partagé par tous nos lecteurs, que nous constatons le succès d'une fête, qui inaugure si brillamment la saison d'hiver, et peut marquer, pour le quartier franco-louisianais, l'heure d'une renaissance certaine, si l'initiative prise, avec autant d'intelligence que de générosité par les dames patronnesses de l'Hôtel St. Louis, rencontre un écho sympathique dans le sein de la population. Le commerce y trouve son compte; l'hôtel, en lui-même, doit en bénéficier par l'éclat qu'une si belle fête fait rejaillir sur lui; et comme conséquence réelle, les intérêts généraux se trouvent servis.

Au-delà d'une réunion mondaine, il faut aller à une pensée sérieuse. Cette pensée doit être comprise; elle le sera, nous en avons la confiance.

Ce nous est un devoir, agréable à remplir, de remercier, au nom du public, les dames patronnesses des bals de l'Hôtel St-Louis. Elles ont bien mérité de tous; et les élus de leur fête garderont le meilleur souvenir de la grâce exquise avec laquelle elles en ont fait les honneurs.

Les arbres verts, les plantes et les fleurs qui ont servi à décorer les galeries de la véranda de l'Hôtel St-Louis ont été mis à la disposition du comité du bal, moyennant une modique indemnité, par M. F. Dupuis, jardinier-fleuriste, rue Royale.

L'administration municipale s'est occupée de prendre des mesures pour prévenir, si c'est possible, l'invasion de l'épizootie chevaline qui désole les grandes villes du Nord.

A ce sujet, le maire a reçu la communication suivante, qui lui est adressée par le général Beauregard, au nom du Board des présidents des diverses compagnies des chemins de la ville:

A Son Honneur B. F. Flanders,
Maire de la Nouvelle-Orléans,

Monsieur,—En réponse à votre communication de la Board des présidents des compagnies de chemins de fer de la ville, a l'honneur de vous recommander l'établissement d'une quarantaine sur les mulets et les chevaux, nouvellement pour la ville, mais encore pour l'Etat, et il paraît qu'il serait bon que Votre Honneur adressât au Gouverneur une communication qui en soit.

Je suis, etc.

G. T. BEAUREGARD.

Le maire a fait mardi soir de cette lettre un gouverneur, et à la Chambre du commerce. Hier, il a invité le Bureau de santé à lui donner son avis, et à coopérer avec l'administration municipale dans l'adoption de mesures propres à diminuer l'intensité du mal, dans le cas où l'on ne parviendrait pas à en empêcher l'invasion.

Le caporal Empereur, de la police métropolitaine, accusé d'avoir battu trop longtemps un jeu de roulette dans les arcades au Vieux Marché Français, a comparu hier matin devant le tapeur des commissaires, qui prononça sa démission qui a été acceptée.

Un autre acteur du nom de Desnoyers, mis en accusation pour la même cause, comparaîtra lundi devant ce tribunal pour être jugé.

Le bureau des commissaires fait bien de s'occuper de cette question. Il y a, trop de ces maisons dans notre ville qui font du mal sans aucun profit. Ces établissements de jeux, petits et grands, et prohibés, les meilleurs les plus honnêtes à l'égard des propriétaires de ces tripots de corruption et de débauche.

FIN DU DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN.—On pense que, demain soir, il ne restera que cinq *polls* à compter. C'est donc à demain soir, et définitivement, que les candidats en détresse feront bien d'implorer l'intervention.

Des enfants jouant avec des allumettes, hier après-midi, vers deux heures, dans une chambre du premier étage de la maison située au No 181 rue Bienville, ont mis par mégarde le feu au plancher.—Les pompiers sont arrivés à temps pour éteindre quelques essors d'un feu qui ce commencement d'incendie, sans avoir besoin de donner l'alarme. Les dommages sont insignifiants; et pour cette fois, les parents des charmants petits "lutins en seront quittes pour la peur.

La police a trouvé, hier matin vers cinq heures, dans un hangar, au coin de la rue St-George et de l'Avenue Potera, le corps d'un homme de couleur âgé d'environ 50 ans, dont la mort paraissait remonter à plusieurs heures. Le nom de ce malheureux est inconnu. L'enquête du coroner a constaté qu'il avait succombé subitement à une attaque de fièvre congestive.

L'affaire Wharton-Herron vient aujourd'hui devant la Huitième Cour de District. Elle s'est compliquée d'une action nouvelle, de la part de l'avocat général de l'Etat, M. A. Belden.

Ce fonctionnaire a adressé à la Huitième Cour par Morgane de MM. A. B. Field et J. Q. A. Fellows, deux pétitions dont voici la substance:

Dans la première, l'avocat général prétend que M. Francis J. Herron est légalement le secrétaire d'Etat, et qu'il est tous jours en possession des fonctions de sa charge, et a le droit d'y rester maintenant jusqu'à ce que le successeur que lui donneront les élections du 4 novembre prochain le remplacera. Par contre, il considère le colonel Wharton comme usurpateur.

L'avocat-général, en conclusant, demande à la cour de déclarer formellement M. Wharton qui s'usurpe des fonctions qu'il n'a aucun droit de remplir, et de rendre un jugement pour maintenir le gén. Herron dans ses fonctions de secrétaire d'Etat.

Dans la seconde pétition l'avocat général expose que le Bureau des retours (returning Board) se compose également de MM. Henry C. Warmoth, Frank J. Herron, John Lynch, James Longstreet et Jacob Hawkins. Que MM. Jack Wharton, F. H. Hatch et Durant De Ponte se prétendent membres du Bureau et veulent remplir les fonctions inhérentes à cet emploi, et, par ce fait, se rendent coupables d'une usurpation d'autorité.

La pétitionnaire, en conclusant, demande à la cour de déclarer J. Wharton, F. Hatch et Durant De Ponte et qu'elle les déclare usurpateurs des fonctions de membres du Bureau des retours, et condamne Frank J. Herron, Jas. Longstreet et Jacob Hawkins dans la capacité de leurs charges.

Ces deux pétitions ne sont pas les seules qui aient été adressées à la Huitième Cour de District. Ce tribunal en a reçu trois autres:

La première, du général Herron, demandant à la cour d'intervenir à la police métropolitaine d'agir contre le pétitionnaire.

La deuxième, de l'avocat général, pour défendre à Jack Wharton de remplir les fonctions de membre du Bureau des retours.

La troisième demande à la cour de faire la même défense à Durant Da Ponte et F. Hatch.

LE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN.

On nous assure que le dépouillement du scrutin sera enfin complété ce soir vers minuit. Il ne reste plus que vingt boîtes à vider et le travail se fait rapidement.

Voici les résultats acquis, depuis notre dernier rapport.

Wards.	Polls.	McEnery.	Kellogg.
1me	6	174	126
2me	6	198	36
3me	7	61	115
3me	7	144	195
4me	7	81	119
4me	6	193	8
11me	7	82	224
12me	7	265	29

Wards.	Polls.	Frem.	Antoine.
1me	6	134	114
2me	6	181	29
2me	7	71	68
3me	7	169	171
3me	7	31	119
4me	6	52	46
4me	7	154	38
11me	7	193	107
12me	7	277	79

Wards.	Polls.	Beauregard.	Bouis.	Lewis.
1me	6	91	139	112
2me	6	30	62	18
2me	7	24	16	6
3me	7	69	91	177
3me	7	31	31	150
4me	6	32	124	18
4me	7	57	55	209
11me	7	170	67	97

9ème Ward, Poll 6—3ème District Sénatorial: R. J. Lewis 167, Mansfield 112.

Représentants: William Stone 187, W. C. Pincelle 93, W. C. Raymond 49, J. N. Pelletier 78, Jean Nichols 166, Thomas Carey 78.

3ème Ward, Poll 8—1er District Sénatorial: Ed. Booth 46, J. H. Wingfield 29, C. F. Glandin 66.

Représentants: R. E. Diamond 98, J. J. Lane 98, R. J. Nugent 80, J. A. Shakespeare 97, J. A. Rice 46, J. J. Finney 86, D. Wilson 45, E. Eyrres 45.

TEMPÉRATURE.—14 novembre 1872.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A.M.	60	5
12 M.	68	9
3 P.M.	55	13
9 P.M.	50	10

FROU-FROU—Avec les premiers artistes de la troupe dramatique, ce soir, au théâtre de l'Opéra.

☞ Aujourd'hui, à midi, matinée.

—L'Avenir a entrepris aujourd'hui un travail intéressant. M. M. s'efforce de classifier les différentes espèces de chiens. Ce travail commencera par les chiens de luxe, les chiens de salon, les chiens de chasse, les chiens de berger, les chiens de garde, les chiens de basse-cour, les chiens de rue, les chiens de fourrière, les chiens de boucherie, les chiens de cirque, les chiens de théâtre, les chiens de bateleurs, les chiens de bateau, les chiens de bateau à vapeur, les chiens de bateau à voile, les chiens de bateau à rames, les chiens de bateau à roues, les chiens de bateau à hélice, les chiens de bateau à vis, les chiens de bateau à aubes, les chiens de bateau à pêcheurs, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche, les chiens de bateau à pêcheurs à la ligne flottante à bouchon à liège à deux hameçons à la main droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite à la gauche à la droite